Compte-rendu de réunion du bureau

18 Octobre 2019

**Présents**: E. Reumaux, A. Gaultier, Y. Le Maux, G. le Paih, A.Coassin, JN Frayssinet, F. Cayla

**Excusés** : B. Aguerre, C. Chabrol, C. Brisseau, P. Lienard

**Situation des ventes**

On devrait atteindre 6150€ environ cette année. Alain communiquera prochainement le **chiffre exact** ainsi que les quantités de fagots, ceps. S’il y a des ventes après le 20/10, les sous récoltés seront comptabilisés pour l’exercice 2020.

La force de vente regrette de ne plus avoir de fagot qui sont encore demandés par certains clients. Pour l’année prochaine, équilibrer entre sacs et fagots. viser 180 sacs maxi (il en reste une trentaine 30) et 1100 /1200 fagots. Mais cela reste à confirmer quand nous saurons la place attribuée dans le nouveau local.

**QCM – Dépouillement**

Après de multiples échanges, et votes en réunion, la solution retenue pour le **vote 2019** est la suivante :

* Ajout des associations proposées dans la synthèse QCM à la liste existante :
* Chaque adhérent propose sa ventilation des « 6150€ » sur la liste
* Toutes les assos qui pourront bénéficier de 600€ mini seront gratifiées

Remarque : c’est presque la même chose que pour les années précédentes sauf qu’on ne limite pas par le nombre d’associations mais par la somme minimum.

Diffusion de la synthèse aux adhérents (Francois) et demande de vote (22/10). Date limite de réponse, le 10 novembre

Pour les années suivantes, le bureau pourra établir une autre règle s’il le souhaite.

La question de modifier les statuts pour que nos dons ne soient attribués qu’à des associations qui s’occupent exclusivement des enfants malades est posée par des membres du bureau. Dans ce cas, on irait contre la volonté majoritaire du sondage QCM. En outre on ne pourrait peut-être pas se limiter aux assos locales, autre point qui ressort du QCM et ce serait sans doute « toujours aux mêmes », contrairement à de nombreux avis…. C’est difficile la « démocratie ». A suivre

**Autres points à l’ordre du jour**

1. Restau pour le 22 /11 :

* Contacter les Bruyères : Francois
* Kyriad , Moulin blanc ( ?) : Manu
* Le bistrot de la gare reste une valeur sure.
* Choix : 23/10 au plus tard

1. Quels châteaux pour fagoter en 2020 :

* Picque : ok ; accord P Calvet
* Meyre : D Chiarami part à la retraite à la fin de l’année. Il demande à son successeur s’il est OK pour continuer.
* Beau Rivage : La question reste à poser
* Kirwan : si Beau Rivage est KO, Manu demande si c’est possible
* Luchey Halde : autre solution , mais l’an dernier a annulé le RdV prévu au dernier moment
* Clos de Jaugueyron : pas prioritaire. Dernier choix.

Note : on pourrait se contenter de Picque et Meyre, mais notre objectif de tendre vers le « bio » prend une gifle. A nous de décider

1. Taille haie sur batterie :

* On n’a pas beaucoup avancé.
* Il semble compliqué de faire un essai en vrai grandeur pour tester la capacité de coupe et surtout la durée d’une batterie, sauf à pouvoir louer le matériel. Libre à Manu d’organiser un essai et/ou demander un prêt de matériel à BRETTES (qui ne tente rien n’a rien)
* Si quelqu’un à une autre proposition que Sthil (modèle HSA 94 R - 75 cm), mais équivalent en puissance, la faire très rapidement
* Si au début novembre, on n’a pas avancé, Francois propose d’acheter un Sthil avec son sac à dos pour porter la batterie. A soumettre au vote du bureau à ce moment là

1. Instagram et facebook
   * Gérard a bien voulu participer à une formation (dense) sur facebook le 12/10. Merci
   * Pour ouvrir une page facebook, il faut ouvrir un compte à un nom. Fait
   * Facebook pourrait remplacer notre site internet. Mais pour l’instant, compte tenu de notre connaissance, on ne se précipite pas. Analyser les avantages/inconvénients
   * Instagram, plus utilisé par les jeunes avec leur portable serait plutôt notre cible. Un compte a été ouvert par JN et G . Jean Noël et sa petite fille profiteront des vacances de Toussaint pour poster des photos

Pour ouvrir le compte INSTAGRAM de l’association => mail : [lessarmentssolidaires@gmail.com](mailto:lessarmentssolidaires@gmail.com) ;

Nom complet du compte : Sarments Solidaires SMJ ;

Nom d’utilisateur : sarments solidaires.33 ; mot de passe : sarmsoli33

1. Affiche Armand :
   * Affiche de vente
   * A finaliser ; pas d’urgence, même si des sacs peuvent être vendus prochainement pour ceux qui veulent allumer leur cheminée avec des sarments. On peut rajouter les logos de nos sponsors (Mairie et banque qui demande sur la demande de subvention comment on les met en avant dans nos communications) et aussi les logos des bénéficiaires (Aladin, blouses roses, clowns etc …y compris ceux qui ne s’occupent pas des enfants malades).
2. Local de stockage du Taillan : pas de nouvelle sur sa localisation
3. Investissement 2019 : 8 bancs, mais attendre des nouvelles du local avant de passer commande. Il faudra également mettre une rampe d’éclairage sur la vieille remorque qui est encore chez Meyre
4. Inventaire des tables et bancs : 10 bancs et 11 tables (pas toutes en pleine forme)
5. RGPD : Alain a travaillé et proposera une date de réunion à Christian et Francois
6. Enregistrement des mails sur les fiches de vente : proposition à Manu et Armand de reprendre ensemble les fiches afin que la liste des acheteurs soit aussi complète que possible et juste. Nous ferons cela en décembre. Nous en profiterons pour dire à nos « clients » qu’il reste des sarments secs pour les grillades du printemps.